

Zeitschrift: Journal forestier suisse : organe de la Société Forestière Suisse
Herausgeber: Société Forestière Suisse
Band: 51 (1900)
Heft: 8-9

Artikel: L'arolle dans le Jura
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-785760>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 30.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

tiers de la plaine purent méditer sur la dose de patience et de persévérance dont doit s'armer le forestier de la haute montagne dans la création de nouveaux peuplements.

On a attaqué le mal à la racine, soit par le haut. Les travaux descendent graduellement et ils consisteront pendant les années prochaines à fixer les berges des torrents de la *Croisette* et du *Courset* et à reboiser tout leur bassin supérieur. Pour cette dernière opération, la tâche sera bien facilitée, pour l'un d'eux du moins, grâce aux peuplements de verne des Alpes qui recouvrent le terrain à perte de vue de leur tapis serré. Déjà l'épicéa a pu prendre pied par places, grâce à ce précieux auxiliaire; on commence à dégager les îlots qui émergent par ci par là.

Heureux ceux qui, dans 11 ans, auront la chance de visiter à nouveau toute cette contrée, avec la Société vaudoise des forestiers. Combien tout aura changé d'aspect si rien ne vient interrompre le cours normal des choses!

Des *Planauds*, où l'on s'arrêta pour une troisième collation — nous n'eûmes vraiment à souffrir ni de la faim, ni de la soif pendant ces 2 jours — jusqu'à Bex, ce fut une rude dégringolade.

Néanmoins tous arrivèrent en bon état; même M. *Curchod-Verdeil*, inspecteur des forêts, à Lausanne, le Nestor et le seul membre fondateur de notre société encore présent, même lui tint bon jusqu'au bout. Quand on en est à sa 45^e réunion et à son 70^e printemps, ce n'est pas peu dire. Quel exemple pour les jeunes! Honneur aux vieux!

Nous ne pouvons terminer le récit de ces deux intéressantes journées sans remercier vivement le comité et spécialement son président, M. *Decoppet*, directeur de course, pour tout le plaisir et pour tous les enseignements qu'ils nous ont préparés.

H. Badoux.



L'arolle dans le Jura.

L'arolle est encore un étranger dans le Jura et le forestier le regarde avec méfiance. Peut-être cela provient-il de ce que cet arbre nous vient de la patrie du mélèze, qui lui donne si rarement de bons résultats sur nos montagnes calcaires. Il semble en être tout autrement de l'arolle, du moins à en juger par les faits suivants.

Dans les environs du Locle, à une altitude de 1050—1150 mètres, exposition nord-ouest, deux propriétaires ont cultivé l'arolle depuis un certain nombre d'années. Non seulement dans un jardin bien soigné, mais dans un ancien pâturage transformé en forêt, les plantations d'arolle ont eu un plein succès. Planté à grands intervalles dans une espèce de parc d'essences diverses, nous le voyons lutter de pair avec l'épicéa, le pin Weymouth et le mélèze.

Ce qu'il y a de remarquable, c'est que l'arolle fructifie et porte de bonnes graines, chose qui n'arrive pas au mélèze. Demandez-le aux

écureuils qui se disputent chaque année la récolte ! Le propriétaire de la plantation non seulement a récolté des graines mûres sur les arolles qu'il a lui-même plantés il y a 44 années, il a aussi réussi à élever dans sa pépinière une nouvelle génération de la plus belle venue et prête aujourd'hui à être mise à demeure.

Il va sans dire que le fût de l'arolle reste relativement court et conique. Il ne peut lutter au point de vue du rendement avec l'épicéa et le sapin. Il est plutôt un arbre d'ornement, même un des plus beaux parmi les résineux. Mais qui sait si on ne lui découvrira pas des qualités supérieures, peut-être pour le reboisement de côtes graveleuses, sèches et maigres, où l'on a employé jusqu'ici le pin sylvestre et le pin noir, avec les fâcheux résultats que l'on sait (bris de neige) ? Qui vivra verra ! En attendant il m'a paru d'un intérêt général de présenter aux lecteurs bénévoles du Journal les arolles portant graines du Locle.

P.



Corrections de torrents et reboisements.

Le 22 juillet, en une demi-heure à peine, le trop célèbre *Lombach* près d'Interlaken, a détruit la plus grande partie d'un travail pénible et coûteux, œuvre de plusieurs années. Ensuite d'un violent orage qui s'était déchaîné sur le bassin de réception de ce dangereux torrent, il est survenu une crue des eaux telle, que le plus grand nombre des formidables digues et barrages construits depuis 1891 pour garantir le lit et les berges ont été emportés, dès le pont en dessous du petit village d'Habkern jusqu'à celui de la route du St-Béatenberg en aval. Le torrent a débordé à gauche et à droite hors du canal construit sur le cône de déjection ; les fonds voisins ont été gravement endommagés et les bâtiments situés près de Neuhaus, au bord du lac de Thoune, ont même été sérieusement menacés.

Personne, certes, ne cherchera à rendre quelqu'un responsable des conséquences déplorables de cette catastrophe. Les beaux ouvrages aujourd'hui détruits étaient, sans aucun doute, conformes aux exigences actuelles de la technique hydraulique et leur solidité était appropriée aux circonstances, puisque la largeur en couronne des barrages de pierre avait été fixée à 3 m, ce qui est certainement très largement compté.

La conclusion à tirer de ces faits n'en est que plus irréfutable : l'hydraulique moderne ne possède aucun moyen de dompter d'une manière absolument sûre des forces naturelles aussi considérables, même si des ressources financières importantes sont mises à sa disposition, — or la correction du *Lombach* était devisée à frs. 483,000, au total. On a, en effet, à faire ici avec des forces qu'aucun calcul ne permet d'évaluer exactement. La connaissance, même absolument exacte, des maxima de précipitations atmosphériques, de la configuration du sol, etc., est insuffisante pour permettre de déterminer la valeur du débit maximum. Des troncs d'arbres qui, en tombant dans le torrent, barrent